

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En ma qualité de maire suppléant de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

Je traiterai dans ce rapport des points suivants :

- *États financiers de l'année 2015*
- *Rapport de l'auditeur externe sur les derniers états financiers*
- *Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018*
- *Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours*
- *Traitement des élus municipaux*
- *Contrats municipaux*
- *Orientations du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations*

États financiers 2015

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2015, la Municipalité a comptabilisé des revenus de l'ordre de 8 547 946 \$ contre des dépenses et affectations de 8 068 748 \$, laissant un surplus de l'exercice de l'ordre de 479 198 \$.

Ce surplus est attribuable à la vente de deux terrains dans le parc industriel. Ces sommes ont été affectées au fonds industriel afin de pourvoir aux dépenses d'immobilisations de ce secteur.

Le dernier rapport de l'auditeur externe

La firme comptable BCGO S.E.N.C.R.L., auditeur externe, a confirmé dans son rapport que l'état consolidé de la situation financière, les états consolidés des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie, représentent pour l'exercice clos à cette date, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Programme triennal d'immobilisations - Année 2016

Pour couvrir l'ensemble des dépenses d'opération de la Municipalité, incluant la quote-part de la MRC de Montcalm, le budget a été adopté à 6 958 747 \$.

Également, le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 contient cinquante-deux (52) projets. Ces projets concernent divers services municipaux et permettent une planification temporelle des différents investissements à venir.

- **Volet - administratif**

L'année 2016 a permis la continuité de plusieurs dossiers administratifs. Parmi ceux-ci, mentionnons les démarches de modification du schéma d'aménagement de la MRC Montcalm.

Également, nous avons négocié et signé la première convention collective avec les employés de métier, en plus d'accueillir de nouveaux employés au sein du personnel municipal.

- **Volet - réseau routier**

La réalisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées, permet désormais une meilleure connaissance relative à l'état de nos réseaux.

De plus, de grands projets relatifs à l'amélioration du réseau routier débutés en 2014 et 2015 ont pu être complétés au cours de l'année 2016.

- **Volet - parcs et espaces verts**

L'aménagement de nouveaux îlots fleuris sur les rues des Méandres ainsi qu'à l'Impasse des Sillons viennent désormais embellir ces secteurs de la Municipalité.

Également, il ne faut pas oublier l'obtention d'une subvention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec d'un montant de 1 458 565.68 \$ afin d'aménager un terrain de soccer synthétique avec système d'éclairage.

- **Volet - communication**

La Municipalité a installé une enseigne numérique accompagnée d'un aménagement paysager à l'intersection des rues Principale et Dr-Wilfrid-Locat. Cette nouvelle enseigne améliore grandement la communication avec les citoyens.

- **Volet - développement**

L'ouverture de nouvelles rues, soit la rue des Prés et la rue du Semeur, dans le projet domiciliaire Cité des Prés permet d'offrir plusieurs nouveaux terrains pour la construction résidentielle.

Finalemment, nous avons débuté le projet de recherche en eau afin de pouvoir combler les besoins futurs de cette ressource.

Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Selon le Service de la comptabilité, nous prévoyons terminer l'année dans le respect des paramètres budgétaires dûment établis lors de l'élaboration du dernier budget.

Orientations générales du budget de l'année 2017 et du programme triennal 2016-2017-2018

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal entreprendra une réflexion relativement au budget 2017 et aux priorités d'immobilisations. Outre la suite des projets amorcés en 2016, les projets suivants sont, à priori, projetés pour le prochain exercice financier :

- *Négociation de plusieurs contrats de travail*
- *Mise aux normes de la station d'épuration*
- *Refonte du plan et des règlements d'urbanisme*
- *Structure d'accueil à l'entrée du parc industriel*
- *Travaux de restauration extérieure de bâtiments municipaux*
- *Aménagement d'un terrain de soccer synthétique avec système d'éclairage*
- *Poursuite de l'amélioration du réseau routier secteur Ruisseau-des-Anges Sud*
- *Poursuite de la recherche hydrogéologique pour la fourniture en eau*
- *Poursuite des développements résidentiels, commerciaux et industriels*
- *Finalisation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées*

Le traitement des élus municipaux

Toujours en conformité avec les exigences législatives, je vous informe que la rémunération annuelle du maire et des conseillers s'établit pour l'année 2016 selon les termes suivants :

Le maire

<i>Salaire de base :</i>	<i>28 137,74 \$</i>
<i>Allocation non imposable :</i>	<i>14 068,86 \$</i>
<i>Rémunération de base de la MRC de Montcalm :</i>	<i>6 453,72 \$</i>
<i>Rémunération de comité de la MRC de Montcalm :</i>	<i>2 024,99 \$</i>
<i>Allocation de dépenses de base de la MRC de Montcalm :</i>	<i>3 226,92 \$</i>
<i>Allocation de dépenses de comité de la MRC de Montcalm :</i>	<i>1 012,00 \$</i>

Les conseillers municipaux

Salaire de base :	8 860,00 \$
Allocation non imposable :	4 430,00 \$

Budget 2017 et dépôt du nouveau rôle triennal

L'élaboration du budget 2017 est en préparation ainsi que le programme triennal d'immobilisations des années 2017-2018-2019.

*Une assemblée spéciale du budget sera tenue à la mairie **le lundi 12 décembre 2016 à 20 heures, à la Chapelle du Vieux-Couvent**. Tous les détails relatifs au prochain budget seront disponibles ainsi que l'impact sur le prochain compte de taxes.*

Au plaisir de vous y rencontrer,

*Normand Renaud
Maire suppléant*